

La GAZETTE de *Saint-David*

Journal Municipal
Printemps 2018

Dans cette édition:

Élection partielle.....	2
Information municipale.....	3-4
Bibliothèque.....	5
Activités	5
Organismes municipaux.....	6-7
Chronique environnement	8
Info matières résiduelles.....	9
Chronique Aînés.....	10
Quoi de neuf	11
Service à la communauté	11



Les **informations** communautaires
par nous... pour Nous!

Élection partielle - Conseiller au poste numéro 6

Suite à la démission du conseiller Sylvain Théroix, le 15 février 2018 et conformément aux dispositions en vigueur, une élection partielle doit être tenue pour combler le poste de conseiller devenu vacant.

Qui peut se présenter au poste de conseiller?

Est éligible au poste de conseiller de la municipalité, toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la Municipalité de Saint-David et qui réside sur le territoire de la municipalité de façon continue ou non depuis au moins 12 mois le 20 avril 2018.

Comment peut-on se présenter au poste de conseiller?

Toute personne éligible peut poser sa candidature au poste de conseiller en produisant une déclaration écrite de candidature auprès de la présidente d'élection.

Le formulaire requis est disponible à l'hôtel de ville de Saint-David durant les heures d'ouverture.

La déclaration de candidature devra, sous peine de rejet, être produite au bureau de la présidente d'élection entre le 20 avril et le 4 mai 2018 selon l'horaire suivant :

Lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le jeudi de 10 h à 18 h.

Exceptionnellement, le vendredi, 4 mai 2018, de 9 h à 16 h 30. Veuillez noter qu'aucune déclaration ne sera acceptée après 16 h 30, le 4 mai 2018.

VOTE PAR ANTICIPATION ET JOUR DU SCRUTIN

Si plus d'un candidat pose sa candidature au poste de conseiller, les citoyens et citoyennes de Saint-David seront appelés aux urnes le 3 juin 2018.

Si vous prévoyez être absent ou incapable d'aller voter le jour du scrutin, vous pouvez voter par anticipation le dimanche, 27 mai 2018.

Pour voter le jour du vote par anticipation et le jour du scrutin, vous **devez obligatoirement** présenter une pièce d'identité avec photo. Cette pièce d'identité peut être votre carte d'assurance-maladie, votre permis de conduire, votre passeport canadien, le certificat de statut d'Indien délivré aux personnes inscrites au registre des Indiens en vertu de la Loi sur les Indiens ou la carte d'identité des Forces canadiennes.

Au plus tard le 24 mai 2018, la présidente d'élection annoncera la tenue du scrutin dans un avis public appelé « Avis de scrutin ». Cet avis sera affiché à l'hôtel de ville, à l'édifice municipal et au Dépanneur Soleil, situé au 24 rue Principale ainsi que sur le site internet de la Municipalité. Cet avis contient tous les renseignements nécessaires à l'exercice de votre droit de vote : poste électif à combler, informations sur les candidates et candidats, lieux, dates et heures de scrutin.

Qui peut voter ?

Pour voter le jour du vote par anticipation ou le jour du scrutin, vous devez être un électeur, être inscrit sur la liste électorale et être en mesure d'établir votre identité.

Les conditions requises pour être électeur le 3 juin 2018 sont les suivantes :

- être une personne physique;
- être majeur;
- avoir la citoyenneté canadienne;
- ne pas être dans un cas d'incapacité de voter prévue par la loi (en curatelle ou coupable d'une infraction constituant une main d'œuvre électorale frauduleuse);
- remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - être domicilié sur le territoire de la municipalité de Saint-David et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - être, depuis au moins douze mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé à Saint-David.

Pour être inscrit sur la liste électorale, vous devez remplir les conditions pour être électeur le 20 avril 2018. Toute personne qui aura atteint 18 ans le jour du scrutin a aussi le droit d'être inscrite sur la liste électorale.

Révision de la liste électorale municipale

La liste électorale municipale est produite à partir de la liste électorale permanente du Québec. Depuis 1997, les renseignements sur les électeurs du Québec sont regroupés dans un fichier informatisé administré par le Directeur général des élections du Québec. Ces informations, qui demeurent confidentielles, servent à préparer les listes électorales pour les élections provinciales, municipales et scolaires.

Au plus tard le 12 mai 2018, si un scrutin doit être tenu, la présidente d'élection donnera un avis public indiquant que la liste électorale sera révisée. L'avis indiquera également l'endroit, les jours et les heures où la liste peut être consultée et où peuvent être présentées les demandes d'inscription, de radiation ou de correction à la commission de révision.

Pour vous permettre de vérifier si vous êtes inscrit sur la liste électorale, la présidente d'élection transmettra à chaque adresse résidentielle un avis reproduisant les mentions inscrites qui concernent les personnes domiciliées à une même adresse.

Si vous ne recevez pas l'avis, si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, si vous constatez une erreur concernant votre inscription ou désirez la radier, vous devrez vous présenter à la commission de révision aux endroits déterminés par la présidente d'élection.

La commission de révision pourra exiger tout document nécessaire pour prendre une décision, par exemple, une pièce d'identité.

Pour toutes informations relatives à cette élection partielle, vous pouvez rejoindre la présidente d'élection à l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16 rue Saint-Charles, ou téléphoner au 450-789-2288.

Sylvie Letendre, présidente d'élection



Rappel relatif au Règlement sur l'utilisation de l'eau potable

Le règlement numéro 546-2012 entré en vigueur le 24 mai 2012 a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource. Cette réglementation prévoit notamment que l'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps. Il est cependant interdit à toute personne d'utiliser de façon délibérée un équipement d'arrosage de façon telle que l'eau s'écoule dans la rue ou sur les propriétés voisines. De plus, le remplissage d'une piscine est interdit de 7 h à 9 h et de 17 h à 21 h. Toutefois, il est permis d'utiliser l'eau de l'aqueduc à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure. Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique. Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs et de la rue est interdit en tout temps. Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs. De plus, la municipalité peut, pour cause de sécheresse ou de bris majeurs de conduites d'aqueduc, interdire dans un secteur donné et pendant une période déterminée à toute personne d'arroser des pelouses, des arbres et des arbustes, de procéder au remplissage des piscines ainsi que de laver les véhicules ou d'utiliser de l'eau à l'extérieur, peu importe la raison. Toutefois, cette interdiction ne touche pas l'arrosage manuel des potagers et des plantes comestibles, en terre ou en pot, des jardins, des fleurs et des autres végétaux. Quiconque contrevient à une des dispositions du règlement 546-2012 commet une infraction et est passible d'une amende de 100 \$ à 300 \$ pour une première infraction.

Contributions financières

Le Conseil a accordé une somme de 1 400 \$ à l'organisme Embellissement Saint-David pour l'année 2018. Une contribution municipale de 1 500 \$ a également été autorisée au Service d'entraide de Saint-David. Rappelons que cet organisme a comme mission de soutenir les familles démunies de la municipalité tout au long de l'année. L'aide peut également prendre la forme d'un soutien financier pour permettre aux enfants de familles vivant une situation financière difficile de participer au camp de jour estival.

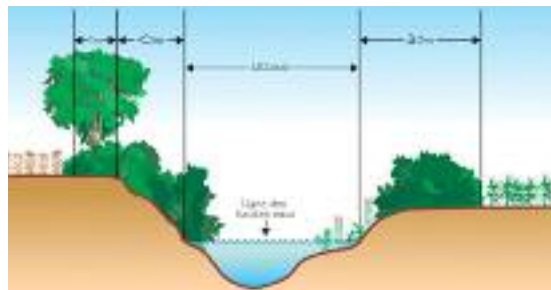
Camp de jour estival

La Municipalité et l'Association des loisirs de Saint-David informent les parents d'enfants de 5 à 12 ans, que le camp de jour estival se tiendra cette année au Centre récréatif, situé au 25, rue Thérour, du 25 juin au 17 août 2018, sur une période de 8 semaines. Cette année, il y aura un animateur en chef au camp de jour. Le calendrier des activités ainsi que le formulaire d'inscription seront disponibles au cours des prochaines semaines. Surveillez votre boîte aux lettres pour plus de détails.

Protection de la bande riveraine

De manière générale, on définit la bande riveraine comme étant une zone de végétation permanente, sans labours ni intrants, qui marque une transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique. La bande riveraine peut avoir plusieurs fonctions dont les plus importantes sont de contrôler l'érosion des berges, de filtrer les nutriments et contaminants potentiels et de retenir les sédiments emportés par l'eau de surface. Le respect de la bande riveraine s'avère une exigence de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* dont certaines dispositions sont intégrées au règlement de zonage de la municipalité. La culture du sol à des fins d'exploitation agricole est permise à la condition de conserver une bande minimale de végétation de trois (3) mètres dont la largeur est mesurée à partir de la ligne des hautes eaux; de plus, s'il y a un talus et que le haut de celui-ci se situe à une distance inférieure à trois (3) mètres de la ligne des hautes eaux, la largeur de la bande de végétation à conserver doit inclure un minimum d'un (1) mètre sur le haut du talus¹. Lorsque les terrains sont cultivés trop près des cours d'eau, il y a possibilité d'érosion et d'éboulis. Cette situation a pour effet d'amener des sédiments dans le fond des cours d'eau; ils doivent donc être nettoyés plus souvent et ces coûts de nettoyage sont répartis entre tous les producteurs concernés. Porter une attention particulière à cette bande de protection profitera à tout le monde et contribuera à réduire les frais de nettoyage des cours d'eau.

¹ Croquis relatif à la bande riveraine



source : MRC de Pierre-De Sauret

Rencontre annuelle des bénévoles

La municipalité de Saint-David, soulignera une fois de plus cette année, le travail de ses nombreux bénévoles. Ce « 5 à 7 » annuel organisé afin de souligner l'implication de plusieurs personnes qui donnent de leur temps pour permettre à toute la population de vivre dans un milieu fort agréable, se tiendra à la salle communautaire du Centre récréatif, le vendredi, 20 avril 2018. La conseillère Colette Lefebvre-Thibeault est responsable de l'organisation de cet événement et demande le soutien des responsables des différents regroupements de bénévoles pour l'aider à identifier toutes les personnes concernées par cette activité annuelle.

Lancement du site internet

La municipalité travaille depuis plusieurs mois à la refonte complète de son site internet et prévoit faire le dévoilement de son site Web complètement revisité affichant un visuel davantage actuel et un contenu présentant tous les services offerts lors de la prochaine rencontre annuelle des bénévoles prévue pour le 20 avril prochain. La population sera conviée à ce lancement par le biais d'une lettre circulaire qui sera transmise à toutes les adresses du territoire.



OFFRES D'EMPLOI D'ÉTÉ

La municipalité de Saint-David en collaboration avec l'Association des Loisirs est à la recherche d'étudiants/étudiantes pour la période estivale 2018.

ANIMATEUR / ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

TÂCHES

- S'occupe des enfants âgés de 5 à 12 ans inscrits au camp de jour ;
- Organise et anime les activités de la programmation d'été ;
- Assure le bon fonctionnement et déroulement des activités ainsi que des sorties en toute sécurité ;
- Administre les premiers soins au besoin ;
- Possibilité de travaux divers durant l'été.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être responsable, autonome et débrouillard ;
- Avoir le sens de l'organisation ;
- Être créatif, dynamique et avoir de l'initiative ;
- Capacité à travailler en équipe et être capable de susciter l'intérêt des enfants ;
- Être en mesure d'accepter la critique constructive et de s'adapter aux changements ;
- Respecter les recommandations de l'animateur/l'animatrice en chef.

EXIGENCES

- Être inscrit aux études pour l'année scolaire 2018-2019 ;
- Être âgé de 16 ans et plus ;
- Avoir de l'expérience auprès des enfants de 5 à 12 ans ;
- Être disponible pour travailler à temps complet du 25 juin au 17 août 2018.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste à temps plein, saisonnier ;
- Salaire minimum en vigueur ;
- Les personnes retenues devront être obligatoirement disponibles pour la formation d'animateur ainsi que la formation de premiers soins, dispensées durant la fin de semaine.

La municipalité de Saint-David en collaboration avec l'Association des Loisirs est à la recherche d'une personne pour la période estivale 2018.

ANIMATEUR / ANIMATRICE EN CHEF DE CAMP DE JOUR

TÂCHES

- Supervise les animateurs et est responsable des enfants âgés de 5 à 12 ans inscrits au camp de jour ;
- Planifie, organise et anime les activités de la programmation d'été ;
- Assure le bon fonctionnement et déroulement des activités ainsi que des sorties en toute sécurité ;
- Administre les premiers soins au besoin ;
- S'occupe de régler adéquatement les problématiques sur place avec les enfants et en informe en tout temps les parents et les responsables du camp de jour ;
- S'assure de faire les suivis réguliers avec les responsables du camp de jour ainsi qu'avec les parents.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Avoir un grand sens des responsabilités, être autonome et être débrouillard ;
- Avoir le sens de l'organisation ainsi que du leadership ;
- Être créatif, dynamique et avoir de l'initiative ;
- Être en mesure d'accepter les recommandations et les conseils de ses supérieurs ;
- Avoir un grand sens de la communication et la capacité à travailler efficacement en équipe.

EXIGENCES

- Être âgé de 18 ans et plus ;
- Avoir de l'expérience auprès des enfants de 5 à 12 ans ;
- Avoir de l'expérience en animation ainsi que dans la gestion de groupe ;
- Travaile et/ou étudie dans un domaine connexe à l'emploi ;
- Être disponible pour travailler à temps complet du 18 juin au 17 août 2018.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste à temps plein, saisonnier ;
- Salaire à discuter selon l'expérience ;
- La personne retenue devra être obligatoirement disponible pour la formation de premiers soins dispensée durant la fin de semaine.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le mercredi, 4 avril 2018, à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville de Saint-David, 16, rue Saint-Charles, à Saint-David,
du lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h 30 et le jeudi de 10 h à 18 h
ou par courriel à spiche@pierredesaurel.com ou vlarouche@pierredesaurel.com

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Sylvie Piché au 450-789-2288.

Bibliothèque

Laure-Desrosiers

Le Réseau des bibliothèques de la Montérégie (RBM) organise un nouveau concours dont voici les principaux éléments. Le CONCOURS IMAGIMOTS se déroulera du 3 mars au 21 avril. Toutes les personnes abonnées à la bibliothèque peuvent participer en allant sur le site du RBM en inscrivant sur votre moteur de recherche : mabibliotheque.ca/monteregie. Vous devrez avoir votre numéro d'abonné ainsi que votre NIP. Si vous avez oublié ces informations, nous pourrions vous les redonner à la bibliothèque. Pour participer, vous devez répondre à toutes les questions qui apparaissent sur le formulaire du concours. Le tirage au sort aura lieu le 23 avril prochain. Les prix à gagner sont : une caméra Powershot (valeur de 500 \$), une liseuse Kobo (valeur de 200 \$) un bracelet d'activité Fitbit Charge 2 (valeur de 150 \$), une carte cadeau d'une librairie (valeur de 100 \$) et finalement un coussin de lecture (valeur de 50 \$). Participez en grand nombre et bonne chance.

SUGGESTION DE LECTURE D'ALAIN LETENDRE

Si comme moi vous êtes amateur de roman policier à la saveur judiciaire, vous connaissez sans doute **John Grisham**, si vous ne le connaissez pas il est à découvrir.

John Grisham est un auteur américain connu pour ses récits qui nous plongent dans le système de justice de nos voisins du sud. Des intrigues soutenues qui nous présentent les différents visages de la justice et qui nous tiennent en haleine jusqu'à la fin. Plusieurs de ses titres ont d'ailleurs été portés au grand écran, entre autres: la Firme, L'Affaire Pélican, l'Idéaliste et le Maître du jeu. Il s'est également aventuré dans la littérature jeunesse avec une série de livres mettant en vedette le personnage de Théodore Boone.

Votre biblio locale met actuellement à votre disposition une dizaine de titres de John Grisham incluant 3 titres dans la série de Théodore Boone.

Bonne lecture !

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

- Mardi : 14 h à 16 h
- Mercredi : 19 h à 20 h 30
- Jeudi : 19 h à 20 h 30

Numéro de téléphone de la bibliothèque : 450-789-2794

Françoise Bélanger,
responsable de la bibliothèque

***Dernière soirée cinéma de l'année scolaire 2017-2018.
De retour à l'automne 2018.***

SOIRÉE CINÉMA À SAINT-DAVID

Vendredi, 11 mai 2018, à 19 h,
à la salle de l'Âge d'Or
(33, rue Principale)

Le choix du film d'animation
sera fait prochainement!

La soirée cinéma est offerte
gratuitement pour tous.
Il y aura des rafraîchissements en
vente sur place!

****Veillez noter que les plus jeunes enfants doivent
être accompagnés d'un parent.****
*****Il n'y a pas de surveillance sur place.*****



Semaine de la famille 2018

Sortie au Jardin botanique,
à l'insectarium et au Planétarium

(Transport en autobus)

Vendredi 18 mai 2018

Heure de départ : 7 h 30 au Centre récréatif (25, rue Thibault)
Heure de retour : Vers 17 h 45

Coût				
Adulte sans abas-vites et-fessons	4 ans et +	4 à 17 ans	Étudiant* (19 ans +)	Adulte
1-Jardin botanique et Insectarium	Gratuit	5 \$	10 \$	15 \$
2-Planétarium The Little Planet				

*Étudiants : Sur présentation d'une carte étudiante valide, à inscrire sur votre coupon réponse.
** À noter que les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
*** Un minimum de 12 participants est requis pour que la sortie ait lieu (places limitées, place 100).



Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec
Vickie Larouche au 450-881-3101 ou au vlarouche@pierredesaurel.com

ATELIER ALIMENTAIRE

« JE SUIS CAPABLE » **GRATUIT**



Atelier de cuisine parent/enfant d'une durée de 1 h 30.
En équipe et avec l'aide de son parent, les jeunes s'initieront à la cuisine. Ils suivront les étapes d'une recette pour concocter de succulents mets. Le tout dans une ambiance, où le plaisir et l'entraide règnent.

Inscription obligatoire avant le 4 avril 2018 auprès de Vickie Larouche
au 450-881-3101 ou au vlarouche@pierredesaurel.com

Samedi, 7 avril 2018, de 10 h 30 à 12 h,
à l'édifice municipal (11, rue de la Rivière-David)

* Veillez noter que les places sont limitées, maximum de 16 enfants + leur parent. L'activité aura lieu seulement si nous avons un minimum de 12 participants.*



HORAIRES DES JOURS SAINTS À LA PAROISSE SAINT-MICHEL

Jeu, 29 mars, 19 h : Célébration de la Sainte Cène
à Saint-Gérard-Majella;

Vendredi, 30 mars, 19 h : Célébration théâtrale de la Passion à Yamaska;

Samedi, 31 mars, 19 h : Célébration Veillée Pascale à Saint-David;

Dimanche, 1^{er} avril, 9 h 30 : Messe de Pâques à Yamaska;

Dimanche, 1^{er} avril, 10 h 45 : Messe de Pâques à Saint-Gérard-Majella.

La messe du dimanche, 1^{er} avril, à Saint-David est déplacée à Saint-Gérard-Majella à la même heure, 10 h 45, pour ce dimanche seulement. Merci de votre compréhension.

Inscription pour célébration de la confirmation

Si le nombre est suffisant, le samedi, 9 juin 2018, Mgr André Gazeille, évêque de Nicolet, présidera la célébration de confirmation de jeunes de la paroisse Saint-Michel (comprenant les municipalités de Saint-David, Saint-Gérard-Majella et Yamaska). Une rencontre d'information pour les parents est prévue pour le début du mois d'avril; la date sera donnée plus tard. Pour information ou inscription : presbytère de la paroisse au 450 789-2115.

Service d'Entraide de Saint-David

Le Service d'entraide désire proposer une nouvelle activité automnale. L'organisation de cours de cuisine pour des familles en situation plus précaire qui permettrait de profiter des récoltes. Ces cours pourraient être offerts gratuitement ou à prix très modique selon les moyens financiers mis à la disposition de l'organisme. Les personnes intéressées par cette nouvelle activité sont invitées à communiquer avec les personnes mentionnées ci-dessous. Les suggestions qui pourraient guider le comité sur des actions ou activités qui seraient à la portée du Service d'entraide sont aussi bienvenues. Pour information, contacter Denise Potvin au 450-789-0051 ou Dominique Cadotte au 819-396-2961.

Bilan de la semaine de relâche et de la fête hivernale 2018

Lors de la semaine de relâche 2018, qui a eu lieu du 5 au 11 mars, il y a eu un atelier scrapbooking le mercredi, 7 mars 2018, de 9 h 30 à 11 h 30, à laquelle dix participants étaient présents, 8 enfants et 2 parents. Les enfants présents ont eu droit à une collation spéciale. Belle activité matinale.

Il y a eu une sortie extérieure à Vallée du Parc le vendredi, 9 mars 2018. Deux autobus, un pour Saint-David et un autre pour Yamaska ont été nécessaires pour assurer le transport de tous les participants. Très belle journée sous un soleil radieux. Les familles participantes étaient très contentes de l'activité qui était offerte à un prix très raisonnable. Merci à l'Association des Loisirs ainsi qu'à ComUnité pour cette belle sortie extérieure!

La fête hivernale s'est tenue le samedi, 10 mars 2018, dès 13 h. Beaucoup de familles présentes, température idéale. Quatre-vingt-dix personnes ont profité du souper cabane à sucre et quelques familles ont opté pour un souper de cantine. Plusieurs activités étaient offertes, notamment les jeux gonflables, la randonnée à chevaux, la tire sur la neige, le tournoi de billard, la randonnée en raquettes, le feu de joie ainsi que la remise de chocolat chaud avec guimauves, café et popcorn. Il était également possible de patiner et de jouer au hockey libre. Par la suite, les personnes présentes ont aussi eu droit à des prix de présence, à un jeu et à de la musique offerte par un DJ.

Merci à tous les participants et bénévoles qui ont participé à une ou plusieurs activités de la semaine de relâche 2018. On se dit à l'an prochain!

Vickie Larouche
Coordonnatrice en loisir

Club Âge d'Or Saint-David

Salutations à tous en cette belle période où la nature se réveille tranquillement d'une longue hibernation. En cette période, quoi de mieux que de se sucrer le bec avec les délectables produits de l'érable ou de déguster un bon repas de cabane à sucre et, un peu plus tard, nous penserons aussi à mettre en terre tous nos semis.

Finis le bavardage, nous prenons la plume encore une fois pour annoncer nos activités. Comme d'habitude, les soirées musicales du premier vendredi de chaque mois (apportez vos instruments) et le bingo du dernier dimanche du mois se poursuivent. Quoi de mieux que de venir fêter l'arrivée du printemps avec le traditionnel souper spaghetti du Club de l'Âge d'Or, incluant encan chinois et soirée dansante, qui se tiendra le samedi, 21 avril 2018, à 18 h, à la salle de l'école Monseigneur-Brunault. Le coût d'entrée est de 15 \$ par adulte, de 5 \$ pour les enfants de 6 à 12 ans et c'est gratuit pour les enfants de 5 et moins. Pour faire l'achat de billet, veuillez contacter Jean-Marc Beauchesne, président, au 450-789-5553 ou Lise Chapdelaine, secrétaire, au 450-517-3849.

Bienvenue à tous!

Les membres de l'exécutif du club de l'Âge d'Or.

Embellissement Saint-David

Au cours des mois de mars et avril, il est grandement temps de penser aux semences pour votre potager et vos fleurs. Des arbres à fruits, plants de petits fruits et autres, le choix est abondant.

L'activité du Mois de l'arbre, incluant la distribution gratuite de compost est prévue pour le 26 mai prochain. Une circulaire suivra pour les détails. L'implication de bénévoles est toujours appréciée pour la préparation du sol et la plantation des fleurs qui embellissent le village, alors avis aux intéressés.

Pour information ou commander des arbres fruitiers et arbustes de petits fruits, vous pouvez communiquer avec M. Dominique Cadotte au 819-396-2961 ou par courriel à cadotted37@gmail.com.

Saviez-vous que les loisirs ont maintenant une page Facebook ?

www.facebook.com/LoisirStDavid

Vous y trouverez :

- l'horaire du patin et du hockey libre;
- l'horaire de disponibilité de la glace;
- l'horaire du billard;
- l'horaire et le menu du restaurant;
- les annonces de cours offerts (zumba, hip hop, yoga, cours de cardio-musculation et stretching, etc)
- les soirées cinéma;
- les événements spéciaux (Halloween, Fête de l'hiver, tournoi de hockey, etc.)
- l'horaire de la bibliothèque;
- autres informations intéressantes.

Si vous ne voulez rien manquer, suivez-nous !!



Inscription soccer 2018

Ligue inter village – Équipes Saint-David et Saint-Gérard

Avec la venue du printemps, le retour du soccer se pointe à l'horizon.

Il faut organiser les équipes et préparer la saison de la ligue amicale de soccer qui débutera à la fin mai et se terminera à la fin août. Le tournoi de fin de saison aura lieu à Yamaska.



**Les inscriptions se feront au centre récréatif de Saint-David (25 rue Théroux),
mercredi 4 avril 2018, de 18 h à 20 h.**

Vous devez apporter la carte d'assurance-maladie de votre enfant lors de l'inscription.

***Pour nous permettre de faire les horaires et de former les équipes, nous vous demandons de procéder à l'inscription de votre enfant à la date mentionnée, ci-haut. ***

Catégories et coût :

École de soccer (5 à 7 ans) – (15 \$ / enfant + dépôt de 20 \$)

***Cette année, très important de respecter l'âge pour l'école de soccer ***

Atome (U-10) – Année de naissance : 2008-2009-2010 (30 \$ / enfant + dépôt de 20 \$)

Pee-Wee (U-13) – Année de naissance : 2005-2006-2007 (30 \$ / enfant + dépôt de 20 \$)

Bantam (U-16) – Année de naissance : 2002-2003-2004 (35 \$ / enfant + dépôt de 20 \$)

Maximum de 75 \$ par famille (+ dépôt de 20 \$ / enfant)

Vous êtes nés de 2002 à 2004 et vous avez envie de jouer au soccer à Saint-David dans la catégorie Bantam (U-16) ? Formez une équipe et venez-vous inscrire en grand nombre le 4 avril.



Nous sommes présentement à la recherche d'entraîneurs pour la saison de soccer 2018 à Saint-David et surtout d'arbitres (\$). Si vous être intéressés ou vous avez des questions sur le soccer, n'hésitez pas à communiquer avec Vickie Larouche au 450-881-3101 ou au vlarouche@pierredesaurel.com

Site internet de la ligue : <http://richyamaska.wix.com/ligueamicaledesoccer>

Site Facebook du soccer Saint-David : Soccer St-David

Pour une dernière fois !

Viennent des moments dans la vie où on se demande si ce que nous faisons est d'une quelconque utilité. J'en suis à un de ces moments. Depuis quelques temps, je me questionne si ce que j'écris dans cette chronique est vraiment utile pour mes concitoyens? Est-ce que cela en vaut la peine? Est-ce que j'ai réussi ne serait-ce qu'à renseigner ou intéresser quelqu'un? Sincèrement j'en doute.

Nouvelles environnementales en vrac

À surveiller dans les prochains mois :

La menace toujours présente d'une exploitation des gaz de schiste. N'oubliez pas que Saint-David est pointée par les Gazières, il y a un potentiel de quelques 95 puits sur le territoire. Ce qui représente environ 1 puits par 8 habitants. Mais encore là, cette bataille aussi me semble perdue d'avance. À cause de la loi 116 bien sûr mais aussi à cause de l'argent qui semble toujours être le gagnant. J'ai vraiment du mal à comprendre que quelqu'un qui a des enfants, qui eux-mêmes ont eu ou auront des enfants et ainsi de suite, privilégie l'argent, soit la faible redevance remise par les Gazières au propriétaire de la terre qu'elles exploitent à la protection de l'environnement pour ses descendants. Mais c'est sûrement mon côté idéaliste, j'imagine.

Quelques bonnes nouvelles¹ :

Le budget fédéral de 2018 prévoit 800 millions de dollars pour la création de nouveaux parcs nationaux et le rétablissement des espèces en péril, et il prévoit également 500 millions de dollars pour soutenir les efforts de conservation des provinces et des gouvernements autochtones, selon un modèle à coûts partagés. C'est vraiment une bonne nouvelle pour nos forêts. Il est important que la province saisisse l'occasion car depuis plusieurs années nous avons seulement 10% d'aires protégées. Ces nouveaux

fonds disponibles offrent une opportunité unique pour faire progresser rapidement la création de nouvelles aires protégées à travers la province.

Pêches et Océans Canada a l'intention d'activer les mesures de protection de l'habitat essentiel du chevalier cuivré tel que le prévoit la Loi sur les espèces en péril. Cette décision arrive alors que débutent les consultations dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet d'expansion du Port de Montréal à Contrecoeur. En effet, l'étude d'impact environnemental rendue publique par l'Administration portuaire de Montréal nous informe que la réalisation du projet de terminal maritime à Contrecoeur aurait des répercussions importantes et permanentes sur l'habitat essentiel du chevalier cuivré ainsi que sur celui de la rainette faux-grillon, deux espèces en péril au Canada. Le chevalier cuivré est la seule espèce de poisson dont l'aire de répartition est entièrement au Québec et elle se limite à la grande région de Montréal. La construction du nouveau terminal portuaire entraînerait des pertes cumulatives de 4 hectares d'herbiers aquatiques désignés en 2012 habitat essentiel de l'espèce, soit l'équivalent de sept terrains de football.

Après mûres réflexions et devant le peu d'intérêt que mes textes semblent soulever ainsi que la cause environnementale, je me dois de constater que je n'ai pas réussi à susciter un intérêt réel et une envie de changer les choses. Peut-être que si quelqu'un d'autre que moi prend la relève de cette chronique environnement, il aura plus de succès. Je l'espère de tout cœur. Alors voilà, c'était la dernière, je tire ma révérence et vous souhaite un bel été !

Marie-Claude Champagne

¹Référence : SNAP (Société pour la nature et les parcs du Canada)

Le Conseil municipal ainsi que le Comité du journal municipal tiennent à remercier Mme Marie-Claude Champagne pour sa précieuse collaboration. Cette chronique Environnement, publiée pour la première fois dans l'édition hivernale 2014, a permis la transmission d'informations très intéressantes et rappelait que nous nous devons de laisser l'environnement dans un état acceptable pour les générations futures.

Renseignements relatifs aux matières résiduelles

Dates des prochaines collectes de déchets (bac noir):
11 et 25 avril 2018, 9 et 23 mai 2018, 6 et 20 juin 2018.

Dates des prochaines collectes sélectives (bac bleu) :
4 et 18 avril 2018, 2, 16 et 30 mai 2018, 13 et 27 juin 2018
Rappelons que les sacs de plastique transparent déposés à côté du bac bleu et contenant des matières recyclables sont acceptés lors des collectes, et ce, en tout temps.

Dates des collectes de matières organiques (bac brun) :
Tous les mercredis à compter du 4 avril 2018.

COLLECTE DE GAZON ET DE FEUILLES : 2 MAI 2018 (aucune branche acceptée)

Contenants admissibles : sacs en papier ou sacs en plastique oranges ou transparents;
Ne pas mettre les feuilles dans les bacs;
Mettre les sacs la veille de la collecte ou le jour même de la collecte avant 6 h du matin.

COLLECTE SPÉCIALE DE BRANCHES : 20 JUIN 2018

Les branches doivent avoir un diamètre inférieur à 5 cm;
Les branches doivent être attachées en petits paquets de 1,5 mètre de long au maximum;
Les paquets ne doivent pas avoir un poids excédant 25 kg.

Collecte des encombrants :

La collecte mensuelle des encombrants s'effectue le mercredi de la première semaine complète du mois (du lundi au vendredi).
Déposez vos encombrants en bordure de rue, avant 6 h.
Prochaines collectes des encombrants : 4 avril 2018, 9 mai 2018 et 6 juin 2018.
Prenez note qu'une dizaine de sacs de plastique bien attachés d'un poids n'excédant pas 20 livres (environ 9 kg) contenant des ordures ménagères sont acceptés avec les encombrants

Les portes, les fenêtres, le bois, les clôtures et autres matériaux de construction, de rénovation, de démolition ne sont pas des déchets standards. VOUS NE POUVEZ PAS LES METTRE DANS VOS BACS ROULANTS, CAR ILS NE SERONT PAS RAMASSÉS.

Bac supplémentaire

Depuis le 30 janvier 2012, les citoyens désirant mettre plus d'un bac roulant noir en bordure de rue ou de route lors de la collecte des déchets devront défrayer des frais annuels de 60 \$ par bac supplémentaire. Les frais annuels applicables sont réduits à 35 \$ à compter du 1^{er} juillet. Prenez note que cette mesure ne s'applique pas au bac roulant bleu dont le nombre n'est pas limité.

Piles, cartouches d'imprimante et téléphones cellulaires

Un contenant pour disposer de ces déchets est disponible à l'hôtel de ville.

Pour disposer d'un ordinateur

Si l'ordinateur fonctionne encore :

Recyclo-centre

165, ave de l'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy
Téléphone : 450 746-4559

Les produits électroniques peuvent être déposés lors de la collecte trimestrielle des RDD.

Coordonnées de la prochaine collecte de résidus domestiques dangereux (RDD)

Le 9 juin 2018, de 9 h à 12 h, au 41, rue Vue-du-Manoir (caserne)

ÉCOCENTRE RÉGIONAL PIERRE-DE SAUREL

Le site de l'Écocentre régional Pierre-De Saurel situé au 3125, rue Joseph-Simard à Sorel-Tracy, est ouvert du mercredi au dimanche, de 9 h 30 à 16 h 30. Le service est offert sans frais aux citoyens de la MRC de Pierre-De Saurel. Une preuve de résidence est requise.

Matières acceptées :

- Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) : bois, gypse, brique, bardeau d'asphalte, pierre, métaux, portes, fenêtres, etc.;
- Résidus verts : branches, feuilles, gazon, tourbe, etc.;
- Résidus domestiques dangereux (RDD) : peintures, aérosols, essence, huiles usées, etc.

Vous pouvez aussi déposer des électroménagers, des meubles, ou tout autre bien usagé encore en bon état pour favoriser le réemploi.

Attention : les déchets ne sont pas acceptés à l'Écocentre régional.

Attention : les déchets et les matériaux de construction ne sont pas acceptés au Recyclo-Centre situé au 165, avenue de l'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy. Aucune matière provenant d'entreprises commerciales n'est acceptée.

Pour de plus amples renseignements concernant ces collectes, vous pouvez consulter le site web de la municipalité www.stdavid.qc.ca ou celui de la MRC au www.mrcpierredesaurel.com sous la rubrique **INFO-COLLECTES**.

Le CALENDRIER IMPRIMABLE des collectes est disponible sur www.missionreduction.com, à la page Facebook de la MRC ou grâce à l'application **MRC de Pierre-De Saurel +**

Chronique *Aînés*

Chers aînés et amis des aînés,



Service gratuit et confidentiel

La grippe s'en va doucement, en même temps que la neige. Le printemps arrive bientôt, ne vous découragez pas. Les sorties seront bientôt plus faciles.

Afin de vous aider pour vos transports, je vous présente deux services offerts dans la région.

Le service de transport adapté

Ce n'est pas seulement des personnes lourdement handicapées qui peuvent bénéficier de ce service.

Vous avez de la difficulté à marcher sur une longue distance, ne pouvez monter ou descendre une marche sans aide, ne pouvez pas utiliser les transports réguliers à cause d'une maladie ou d'une faiblesse, vous pourriez être admissible.

Les véhicules utilisés pour ce service ne sont pas seulement de petits autobus blancs adaptés, selon le besoin de l'utilisateur, de petites fourgonnettes ou de simples autos vont vous chercher à votre porte et le chauffeur peut vous aider à embarquer et débarquer du véhicule et vous amener à l'endroit de votre choix sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel.

Le service de transport avec accompagnateur

Pour vos rendez-vous médicaux, si vous avez besoin d'un accompagnateur tout au long de votre rendez-vous, l'Association Vivre et Vieillir chez soi offre un service de transport avec accompagnateur à coût raisonnable.

Voici donc les coordonnées de ces deux services pour plus d'informations :

Transport Adapté : 450-746-7827

Vivre et vieillir chez soi : 450-743-1584

Profitez bien de ce nouveau printemps et n'hésitez pas à me contacter au besoin.

Le saviez-vous?

Le Centre d'Action Bénévole de Sorel-Tracy (CAB) dessert notre municipalité pour le transport médical. La personne doit avoir un dossier au CAB et réserver 24 heures à l'avance son transport. Pour informations contactez le CAB au 450-743-4310.

Hommage à Jean-Marie Brouillette

Le Frère Jean-Marie Brouillette, celui qui fut notre curé pendant près de vingt ans est décédé, à l'âge de 90 ans, le 6 janvier 2017 à la Résidence De La Salle à Laval.

Jean-Marie naît à Sainte-Thècle (70 km au nord de Trois-Rivières) le 16 mars 1927. Il est le fils de Rose-Anna Francoeur et de Pierre Brouillette. Après sa 7e année à l'école du rang Saint-Thomas de sa paroisse natale, Jean-Marie choisit de se consacrer à la vie religieuse. Il entre au Juvénat des Frères de Saint-Gabriel à Saint-Bruno-de-Montarville le 2 février 1941. Il termine son postulat et son noviciat au Sault-au-Récollet (Montréal). Après trois ans d'école normale, il est prêt à faire ses premières armes en enseignement. Pendant les 21 années suivantes, il enseigne successivement à l'école Christophe-Colomb (Montréal), à l'École Saints-Martyrs-Canadiens (Montréal), à Saint-Jacques de Montcalm, à Saint-Stanislas de Champlain, au Juvénat Notre-Dame-du-Rosaire de Champlain, à Thetford-Mines et au Grand Juvénat de Shawinigan. En plus de tous ces mandats, Jean-Marie trouve le temps d'étudier. Il acquiert le Brevet supérieur d'enseignement, le Baccalauréat ès Arts, une licence en pédagogie, le diplôme d'Orienteur scolaire et une Maîtrise en sciences religieuses.

Jean-Marie est ordonné prêtre dans sa paroisse natale le 16 mai 1971. Après trois ans comme aumônier au Juvénat de Shawinigan-Sud, il est conseiller en éducation et desservant de la paroisse Sainte-Hélène de Shawinigan. Pendant de nombreuses années, il est impliqué dans le mouvement charismatique.

En 1990, il arrive à Saint-David pour remplacer le curé Paul Proulx. Il est d'abord administrateur de la paroisse Saint-David de 1990 à 1995, puis curé de la même paroisse de 1995 à 2005. C'est au cours de son mandat que l'intérieur de l'église a été rajeuni pour lui donner l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui. Après l'arrivée du nouveau curé, M. l'abbé Lionel Emard, il continue à œuvrer à Saint-David comme collaborateur au ministère paroissial. En juin 2011, après plusieurs séjours dans les



Remise de la médaille du Mérite diocésain par Mgr Raymond St-Gelais, évêque du diocèse de Nicolet le 7 août 2005.

hospitaux, Jean-Marie quitte le presbytère de Saint-David pour s'installer à la Maison provinciale des Frères de Saint-Gabriel à Montréal. Sa santé déclinant, il est transféré à la Résidence De La Salle des Frères des Écoles chrétiennes à Laval sur les bords de la rivière Des Prairies. C'est là qu'il décède le 6 janvier 2017. Le fondateur des Frères de Saint-Gabriel, saint Louis-Marie Grignon de Montfort, avait un double idéal, l'éducation des jeunes et l'évangélisation des campagnes. Jean-Marie a incarné ce double idéal. Le souvenir que les gens de Saint-David gardent de Jean-Marie est celui d'un prêtre doux et bon et un pasteur dévoué et généreux.

Ses funérailles ont eu lieu à l'église Sainte-Famille de Trois-Rivières et l'inhumation au cimetière Sainte-Marie-Madeleine de Trois-Rivières.

Jacques Crépeau et Lionel Emard

Avec la collaboration d'Adélaré Faubert et Hubert Forest, Frères de Saint-Gabriel

Quoi de neuf chez vous?

Les cours de cardio-musculation et stretching sont de retour pour le printemps 2018

Gratuit

Pour adultes et aînés

Avec: *Céline Gauthier, éducatrice physique*

Cours de gymnastique active d'une durée de 1 h 30 pendant 5 semaines, mercredi de 18 h 30 à 20 h, du 23 mai au 20 juin 2018, avec possibilité de continuer la saison selon le nombre de participants.

Les cours se feront au parc Jonathan-Wirtele (face à l'église), à partir qu'en cas de pluie, l'activité se déroulera au Centre récréatif (25, rue Thévoz).

Veillez apporter des poids et un tapis de sol.

Pour informations et/ou inscriptions, veuillez communiquer avec Vickie Larouche par courriel à vlarouche@ciellesdesaurel.com ou par téléphone au 450-881-3101.



Service à la communauté

OMH Pierre-De Saurel

Dans le cadre de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8), un nouvel Office municipal d'habitation, issu d'une fusion entre les Offices d'habitation de Massueville, Yamaska, Saint-David, Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Roch-de-Richelieu, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Robert et Sorel-Tracy qui comprend divers secteurs, a été créé le 1^{er} janvier 2018.

Compte tenu de ce fait, il est maintenant possible pour les résidents de ces municipalités de s'inscrire sur la liste de requérants pour un logement subventionné (HLM) dans l'un ou l'autre des secteurs mentionnés ci-haut.

Évidemment, certains critères se doivent d'être respectés pour avoir le privilège d'obtenir un logement subventionné.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec nous et il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Office municipal d'habitation Pierre-De Saurel
264, rue Robidoux
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7Y2
Tel : 450 743 0033

Nous vous rappelons que cette chronique s'adresse à ceux et celles qui désirent faire connaître leurs services à la population de Saint-David. Encourager les commerces et services locaux s'avère un outil économique de survie et de développement important pour notre municipalité. Apportez vos textes au bureau de la municipalité; ils seront publiés selon l'espace disponible et l'ordre de réception.

LA GAZETTE DE SAINT-DAVID

Est un périodique trimestriel d'information municipale et communautaire publié par la Municipalité de Saint-David et distribué gratuitement dans tous les foyers et commerces.

PARTY ZUMBA

avec Mélanie Parenteau, instructrice certifiée

Lundi, 16 avril 2018, à 18 h 45, à la salle communautaire de Saint-Robert (1, rue Aggée-Pelletier), au coût de 10 \$.

Mardi 1^{er} mai 2018, à 18 h 45, à l'école Monseigneur-Brunault de Saint-David (25, rue de la Rivière-David), au coût de 10 \$.

À noter que vous pouvez apporter vos vieux soutiens-gorge ou tout simplement faire un don sur place à la Fondation du cancer du sein du Québec.

Pour de plus amples informations, communiquer avec Mélanie Parenteau au 450-789-5542 ou au coquine22@hotmail.com



Assemblée générale annuelle 2018

Vous êtes cordialement invités à y participer et à prendre connaissance des résultats de votre section.

Date : 16 avril 2018
Heure : 19 h
Lieu : Salle municipale de Saint-Hippolyte, 292, rue Notre-Dame à Saint-Hippolyte

Remerciez à tout les membres

Desjardins Caisse des Chênes

819 395-4228
1 877 865-4228 sans frais

LOIS DE L'ASSEMBLÉE :
- Prix de 53 000 \$ en dons seront remis à des organismes du milieu
- Tirage de 12 prix en argent parmi les membres de la Caisse présents (2 x 250 \$ et 10 x 100 \$)



Yoga Saint-David (nouvelle formation en Thérapeuthique)

La nouvelle session de 8 semaines de Hatha yoga débutera le mardi, 3 avril prochain, à 18 h, au coût de 120 \$, possibilité d'un cours d'essai. Le yoga thérapeutique s'adresse à toute personne, ayant ou pas une limitation de santé. Il aide à soulager la douleur et peut améliorer, voire même, dans certains cas, guérir les problèmes de santé. Il y a aussi possibilité de cours privé. Pour de plus amples informations, veuillez téléphoner au 450-880-5225.

Levée de fonds pour le Relais pour la vie (cancer), Yoga Chakras le mardi, 27 mars 2018, à 18 h, au local du 225, Route 122 au coût de 15 \$ par personne et ce, pour trois lampions.

Bienvenue à tous!

Diane Bourgeois

Téléphone :450-789-2288
Télécopieur :450-789-3023
Conception graphique : Patrick Tessier
Tirage :390 copies
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec - Printemps 2018

Municipalité de Saint-David

16, rue Saint-Charles

Saint-David (Québec) J0G 1L0

Téléphone : 450-789-2288

ou 1-877-303-2288 (numéro sans frais pour les numéros débutant par 396)

Télécopieur : 450-789-3023

Courriel : stdavid@pierredesaurel.com

Site Web : www.stdavid.qc.ca

Heures d'ouverture : lundi au mercredi - 8 h 30 à 16 h 30
jeudi - 10 h à 18 h

Les membres du Conseil municipal

Maire : Michel Blanchard 450-517-3849

mblanchard@pierredesaurel.com

Conseillères et conseillers : Colette Lefebvre-Thibeault 450-789-2452

clthibeault@pierredesaurel.com

Gilles Hébert maire suppléant 450-789-2658

ghebert@pierredesaurel.com

Pier-Yves Chapdelaine 450-808-3288

pychapdelaine@pierredesaurel.com

Linda Cournoyer 450-789-9000

lcournoyer@pierredesaurel.com

Robert Emond 450-789-3481

remond@pierredesaurel.com

Informations et numéros de téléphone

URGENCE : Police 9-1-1
Pompiers 9-1-1
Ambulance 9-1-1

CLSC Gaston-Bélanger

450-746-4545

Info-santé : 8-1-1

24 heures/24 et 7 jours/7

Transport adapté et collectif

SERVICE : 450-746-7827

No sans frais : 1-855-751-7827

MRC : 450-743-2703

Comptoir postal express

16, rue Saint-Charles

Téléphone : 450-789-2288

Lundi et mercredi : ..8 h 30

.....à 16 h 30

Jeudi :10 h à 18 h

Société protectrice des animaux de Drummond

Téléphone : 819-472-5700

Télécopieur : 819-472-1770

Sans frais : 1-855-472-5700

Courriel : info@spadrummond.com

Site web : www.spadrummond.com

Bibliothèque Laure-Desrosiers

11, rue de la Rivière-David

Téléphone : 450-789-2794

Mardi :14 h à 16 h

Mercredi et jeudi :19 h

.....à 20 h 30

Presbytère

Lionel Énard, prêtre

Téléphone : 450-789-2115

École Monseigneur-Brunault

Téléphone : 450-746-3514

Centre récréatif de Saint-David

25, rue Théroux

Téléphone: 450-789-2495

Les prochaines séances du conseil auront lieu à 20 h, au

16 rue Saint-Charles, aux dates suivantes :

10 avril, 1^{er} mai et 5 juin 2018

Dates des versements pour taxes municipales :

1^{er} versement : 30 mars 2018

2^e versement : 28 juin 2018

3^e versement : 26 septembre 2018

Le bureau de la municipalité sera fermé :

Lundi, 2 avril 2018 (Lundi de Pâques)

Lundi, 21 mai 2018 (Journée nationale des Patriotes)

Date de tombée pour la prochaine édition : 10 juin 2018

Interdiction de colportage

Le règlement numéro RM-2017 concernant la sécurité publique a été adopté pour assurer la paix, l'ordre, le bon gouvernement, les rapports de bon voisinage et le bien-être général de la population. En vertu de ce règlement, il est interdit de colporter sur le territoire de la Municipalité. Cependant, ce règlement autorise un jeune de la municipalité fréquentant une école primaire ou secondaire qui sollicite du financement pour une activité (scolaire ou parascolaire) de l'institution qu'il fréquente ou de l'organisme de loisir dont il est membre, tout citoyen de la municipalité agissant pour l'intérêt d'un organisme reconnu par la municipalité offrant des services (communautaires, sportifs, de loisirs, socio-économiques ou liés à la santé) aux citoyens de la MRC de Pierre-De Saurel ainsi que toute personne ayant un lieu d'affaires sur le territoire de la municipalité à colporter sur le territoire de la municipalité. N'hésitez pas à refuser les services de compagnies si vous ne les avez pas demandés.

Réglementation concernant les chiens

Cette réglementation prévoit notamment que tout chien gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation de son propriétaire ou ses dépendances doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif l'empêchant de sortir de ce terrain, qu'il est défendu de laisser en tout temps un chien errer dans une rue, une place publique ou sur une propriété privée autre que l'unité d'occupation du propriétaire de l'animal et que nul ne peut garder un chien vivant habituellement à l'intérieur des limites de la municipalité, à moins d'avoir obtenu au préalable une licence. Elle mentionne également que certaines races de chien sont prohibées sur le territoire de la municipalité. Pour toute question ou plainte relative à la réglementation concernant les chiens, vous êtes invités à communiquer avec la SPAD au 819-472-5700 ou au numéro sans frais 1-855-472-5700 ainsi que par courriel info@spadrummond.com.

PROGRAMME DE REVITALISATION

Ce programme s'applique à la partie village de la municipalité. Il vise la construction d'immeubles résidentiels sur des terrains vagues ainsi que les rénovations majeures des bâtiments résidentiels existants. L'aide financière prend la forme d'un crédit de taxes foncières pour une période de cinq ans. Pour informations : 450-789-2288.

échec au crime
ECHECAUCRIME.COM 1-800-711-1800

Signalez un crime de façon anonyme

Simple, rapide et 100% anonyme

AVIS : Pour faciliter la coordination et obtenir un ensemble cohérent, nous prenons la liberté d'apporter les corrections nécessaires aux articles qui nous sont remis. Nous ne sommes, en aucun cas, responsables de la teneur des articles, soit par leur propos, soit par leur contenu.